



mesure de grace pour l'acquisition de la nationalité française

Par HURALT, le 02/11/2009 à 15:16

Bonjour

J'ai 32ans et je suis né d'une mère congolaise (brazzaville) et d'un père français ,qui est né des parents français.

En effet, mon père lors de son séjour au Congo dans une société des chemins de fer a fait connaissance de ma mère . lorsque mon père quitte définitivement le Congo ,ma mère tombe enceinte sans qu'elle ne le sache.

Ayant plus de contact avec mon père ,elle me déclare à ma naissance en me donnant le nom de mon père. A l'âge de 5 ans ma mère meurt et je commençais à me poser des questions à propos de mon père du fait que j'ai une peau différente(metis) des autres enfants congolais.

C'est ainsi qu'à 13 ans j'ai commencé mes recherches de paternité:

je m'en suis allé à maintes reprises voir la chancellerie du consulat français pour engager des recherches mais qui se sont avérées sans suite . Après mes études universitaires je suis embauché chez Total E&P Congo , et là grâce à l'internet et le biais d'un gendarme français ayant le même nom que mon père , j'ai retrouvé mon père qui par la suite ma reconnu dans ma majorité depuis 2004. QUESTION :Comment faire pour obtenir une mesure de grâce d'acquisition de la nationalité français étant majeur?